equitas

éduquer. habiliter. changer.

Journée nationale de l'enfant 2026

Explorer les droits des enfants par le jeu et la créativité



Table des matières

Introduction **3**

Activité 1 : La pêche aux droits des enfants **4**

Consignes 4
Discussion de groupe 6
Variantes 7
Adaptation pour les jeunes plus âgés (10 à 18 ans) 8

Activité 2 : Mes droits, ma voix ! **9**

Consignes 10
Discussion de groupe 11
Adaptation pour les jeunes plus âgés (10 à 18 ans) 12

Annexe à imprimer **13**

La pêche aux droits des enfants — Rectos 13
La pêche aux droits des enfants — Versos 14
Mes droits, ma voix ! — Briques de papier 15



Introduction

Chaque année, Equitas invite ses partenaires à célébrer la Journée nationale de l'enfant le 20 novembre. Cette année, nous vous proposons d'explorer les droits des enfants par le jeu et la créativité grâce à deux activités : **La pêche aux droits des enfants** et **Mes droits, ma voix !**

La Journée nationale de l'enfant est une occasion de mettre à l'honneur les enfants, de reconnaître leur rôle essentiel dans nos communautés et de leur rappeler leurs droits. C'est aussi un moment idéal pour encourager chaque jeune à exprimer ses idées, à partager son vécu et à réfléchir aux moyens de veiller au respect des droits de chaque personne.

ACTIVITÉ 1

La pêche aux droits des enfants

Dans La pêche aux droits des enfants, les jeunes découvrent différents droits grâce à un jeu amusant et interactif et explorent ce que ces droits signifient dans leur vie quotidienne.

ACTIVITÉ 2

Mes droits, ma voix !

Dans Mes droits, ma voix !, chaque jeune choisit un droit qui lui tient à cœur et exprime ses idées par l'art en contribuant à une murale collective.

Les deux activités proposent des pistes d'adaptation pour les enfants plus jeunes ou plus âgés, afin d'approfondir la réflexion sur leurs droits et sur la façon dont ceux-ci sont respectés dans leurs milieux de vie.

Vous connaissez mieux que quiconque les enfants, les jeunes et les programmes avec lesquels vous travaillez ! N'hésitez pas à adapter le déroulement en fonction de l'âge, des intérêts, des capacités et des réalités propres à votre groupe. Vous pouvez les animer le jour même du 20 novembre ou au cours des jours qui précèdent.

Que vous choisissiez d'animer une seule activité ou les deux, nous espérons que ces ressources vous permettront de souligner les droits des enfants de manière engageante et enrichissante, tout en favorisant la participation de chaque jeune et en rappelant que toute voix compte !

ACTIVITÉ 1

La pêche aux droits des enfants

Découvrez vos droits en jouant !

Droit de connaître ses droits (article 42 de la CDE), droit d'exprimer son opinion et d'être entendu (article 12 de la CDE) et droit de jouer (article 31 de la CDE).

Âge : 6 à 10 ans

Durée : 30 minutes

Matériel : Poissons à imprimer (annexe), trombones métalliques, bâtonnets ou crayons, ficelle, petits aimants, papier ou contenants pour les étangs, ruban adhésif.

Valeurs : Respect, inclusion, équité

Compétences de vie : Pensée critique, empathie, communication efficace

À propos de cette activité

Les jeunes participent à un jeu de pêche pour découvrir différents droits. À chaque poisson pêché, les jeunes identifient le droit représenté et donnent des exemples de ce qu'il signifie dans la vie quotidienne. Ensuite, lors de la discussion de groupe, les jeunes réfléchissent à l'importance de leurs droits et explorent des moyens de veiller à ce que l'ensemble des enfants puisse s'en prévaloir.

Consignes

Avant l'activité

1. Imprimez et découpez les poissons de l'annexe. Le recto de chaque poisson présente une illustration ou un symbole; tandis que le verso indique le droit correspondant. Pliez ou collez ensemble les rectos et versos correspondants, les images tournées vers l'extérieur. Fixez un trombone à chaque poisson.
2. Fabriquez les cannes à pêche avec un bâtonnet ou un crayon, un bout de ficelle et un petit aimant. Répartissez les ensembles de poissons dans des bacs peu profonds ou sur des « étangs » dessinés sur papier. Prévoyez un étang pour chaque sous-groupe d'environ 4 ou 5 personnes.

Présenter les droits des enfants

3. Demandez aux jeunes s'iels savent ce que sont les droits des enfants. Invitez-les à donner des exemples.

4. Expliquez que la Journée nationale de l'enfant est célébrée au Canada le 20 novembre. C'est l'occasion de célébrer les enfants et de découvrir leurs droits.

Au besoin, partagez cette explication avec le groupe (reformulez-la au besoin) :

> **« Tous les enfants ont des droits ! Ce sont des choses dont chaque enfant a besoin pour grandir, apprendre, jouer, se sentir en sécurité et participer. Ces droits appartiennent à toutes les personnes de moins de 18 ans, peu importe qui elles sont ou où elles vivent. Les adultes et les gouvernements ont la responsabilité de veiller au respect des droits des enfants. »**

Jouer au jeu

5. Expliquez aux jeunes qu'iels vont pêcher pour découvrir les droits des enfants. Chaque poisson porte un indice au recto et le nom du droit au verso.

6. Formez des sous-groupes d'environ 4 ou 5 jeunes. Invitez chaque groupe à se rassembler autour d'un étang.

7. À tour de rôle, les jeunes attrapent un poisson avec la canne à pêche. Demandez à la personne qui a pêché le poisson d'observer l'illustration et de deviner quel droit elle représente. Invitez les autres jeunes à l'aider au besoin.

8. Retournez le poisson et lisez le droit à voix haute. Invitez le groupe à donner un exemple concret de ce droit dans la vie de tous les jours, par exemple : « De quelles façons peut-on exercer son droit de jouer ? »

9. Remettez le poisson dans l'étang et poursuivez le jeu. Encouragez tout le monde à participer. Il n'est pas nécessaire d'attraper tous les poissons.

10. Après environ 10 à 15 minutes, invitez les jeunes à déposer leurs cannes à pêche et à passer à la discussion de groupe.



Discussion de groupe

RESSENTIR

- Avez-vous aimé pêcher les droits des enfants ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Qu'avez-vous appris de nouveau ou de surprenant ?

RÉFLÉCHIR

- Pourquoi pensez-vous que les enfants ont des droits ?
- Parmi les droits découverts, lesquels sont importants dans votre vie quotidienne ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que tous les enfants peuvent exercer ces droits ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Note d'animation : Si l'ensemble des enfants possède les mêmes droits sur papier, l'accès réel à ces droits varie selon les contextes de vie. Les adultes, les organisations et les gouvernements portent la responsabilité de garantir cet accès.

AGIR

- Que pouvons-nous faire pour aider d'autres enfants à connaître leurs droits ?
- Que pourraient faire les adultes pour contribuer au respect des droits des enfants dans notre groupe ou notre communauté ?



Variantes

Enfants plus jeunes

Réduisez le nombre de poissons (soit 5 à 6). Lisez chaque droit à voix haute et invitez les jeunes à illustrer ou à mimer leurs idées plutôt qu'à les lire.

Groupes plus nombreux

Multipliez le nombre d'étangs. Si le matériel est limité, les cartes peuvent simplement être pigées face cachée.

Accessibilité

Placez les étangs à des hauteurs adaptées (sur des tables basses ou au sol), ajustez la longueur des cannes ou permettez de ramasser les poissons directement à la main. Évitez la compétition et les contraintes de temps.

Facultatif

Invitez les enfants à décorer les poissons avant de jouer.

Lien vers l'activité suivante : Invitez les enfants à choisir un droit découvert et à exprimer ce qu'il signifie pour eux sur la murale collective « Mes droits, ma voix ! ».

Adaptation pour les jeunes plus âgés (10 à 18 ans)

Conservez le même matériel, mais orientez la discussion sur l'application concrète de ces droits dans la communauté. Les jeunes peuvent utiliser les cannes aimantées ou simplement piger un poisson dans un panier.

Lorsqu'un sous-groupe pige un poisson, demandez-lui de nommer le droit, d'évaluer si l'ensemble des jeunes y a réellement accès et de cibler un frein possible. Demandez ensuite : « Quelles actions les adultes ou les personnes décisionnaires pourraient poser pour changer les choses ? »

Exemples :

Droit d'être entendu :
Les jeunes ont-ils et elles une influence réelle dans les décisions qui les touchent ?

Droit de jouer et de se reposer :
Existe-t-il des espaces sécuritaires et accueillants pour l'ensemble des adolescentes et adolescents ?

Droit à la non-discrimination :
Quels obstacles certaines personnes jeunes peuvent-elles rencontrer ?

Questions supplémentaires pour la discussion de groupe :

- Quels droits sont les plus difficiles à exercer pour les jeunes de notre entourage ?
- À qui revient la responsabilité de lever ces obstacles ?

ACTIVITÉ 2

Mes droits, ma voix !

Créer une murale des droits des enfants

Droit d'exprimer son opinion et d'être entendu (article 12 de la CDE), droit à la liberté d'expression (article 13 de la CDE) et droit de connaître ses droits (article 42 de la CDE).

Âge : 6 à 10 ans

Durée : 20 à 25 minutes

Matériel : Briques de papier à imprimer (annexe), crayons de couleur ou marqueurs, ruban adhésif ou pâte adhésive réutilisable, mur ou grande feuille de papier.

Valeurs : Respect, inclusion, équité

Compétences de vie : Créativité, empathie, communication efficace

À propos de cette activité

Les jeunes choisissent un droit des enfants découvert pendant La pêche aux droits des enfants et créent un dessin ou un message montrant pourquoi ce droit leur tient à cœur. Les créations sont ensuite rassemblées pour construire une murale collective. Lors de la discussion de groupe, les jeunes réfléchissent à l'importance de partager leurs idées et d'être écoutés par les adultes.



Consignes

1. Avant l'activité, imprimez une brique de papier pour chaque jeune (voir l'annexe). Préparez un mur ou une grande feuille de papier où les briques seront rassemblées à la fin de l'activité pour créer une murale collective.

2. Rappelez aux jeunes les droits découverts pendant La pêche aux droits des enfants. Invitez-les à penser à un droit qui est important pour eux. Demandez : « Parmi les droits que nous avons découverts, lequel aimeriez-vous faire connaître aux autres ? »

3. Expliquez que les enfants et les personnes jeunes ont le droit d'exprimer leurs idées et d'être entendus. Pour exercer ce droit, le groupe créera une murale collective où chaque personne pourra exprimer, par un dessin ou un message, ce qu'un droit signifie pour elle et pourquoi il est important.

4. Remettez une brique de papier à chaque jeune. Invitez-les à choisir un droit et à dessiner ou à écrire ce qu'il signifie pour eux. Proposez la phrase : « Ce droit est important pour moi parce que… » Les jeunes peuvent demander de l'aide pour écrire leurs idées.

5. Invitez les jeunes qui le souhaitent à présenter leur brique et à expliquer leur dessin ou leur message. Le partage est facultatif.

6. Rassemblez les briques sur un mur ou une grande feuille de papier. Donnez un titre à l'ensemble, par exemple « Nos droits, nos voix ».

7. Passez à la discussion de groupe.



Discussion de groupe



RESSENTIR

- Comment vous êtes-vous sentis en partageant quelque chose qui vous tient à cœur ?



RÉFLÉCHIR

- Que remarquez-vous sur notre murale collective ?
- Pourquoi est-il important que les adultes écoutent les idées des enfants ?



AGIR

- À qui aimeriez-vous montrer notre murale ?
- Que pourraient faire les adultes pour aider les enfants à exercer leurs droits ?

Note d'animation : Si la murale est présentée à des adultes ou à des personnes décisionnaires, invitez ces personnes à formuler une réponse constructive aux propositions des enfants. Assurez-vous d'obtenir l'accord préalable de chaque enfant avant d'afficher son prénom ou de diffuser sa création hors du groupe.



Adaptation pour les jeunes plus âgés (10 à 18 ans)

Invitez les jeunes à utiliser leur brique pour exprimer un message ou une recommandation sur un droit qu'ils et elles souhaitent voir davantage respecté ou pris au sérieux par les adultes et les personnes qui prennent des décisions. Elles peuvent utiliser des mots, des illustrations, des slogans ou des symboles.

Proposez des amorces comme :

« Un droit que j'aimerais voir davantage respecté est… »

« Une chose qui empêche les jeunes d'exercer ce droit est… »

« Si je pouvais changer une chose dans ma communauté, je… »

Pendant la discussion, invitez le groupe à observer la murale et à réfléchir aux messages qui s'en dégagent. Vous pouvez demander :

- « Quelles préoccupations ou quels enjeux reviennent le plus souvent ? »
- « Quels points de vue pourraient manquer ? »
- « Qui devrait voir ou entendre ces messages ? »

Invitez ensuite les jeunes à décider s'ils et elles souhaitent partager leur murale et, si oui, avec qui et de quelle façon. Si la murale est partagée, encouragez les personnes qui la reçoivent à réagir aux messages et aux recommandations exprimés.

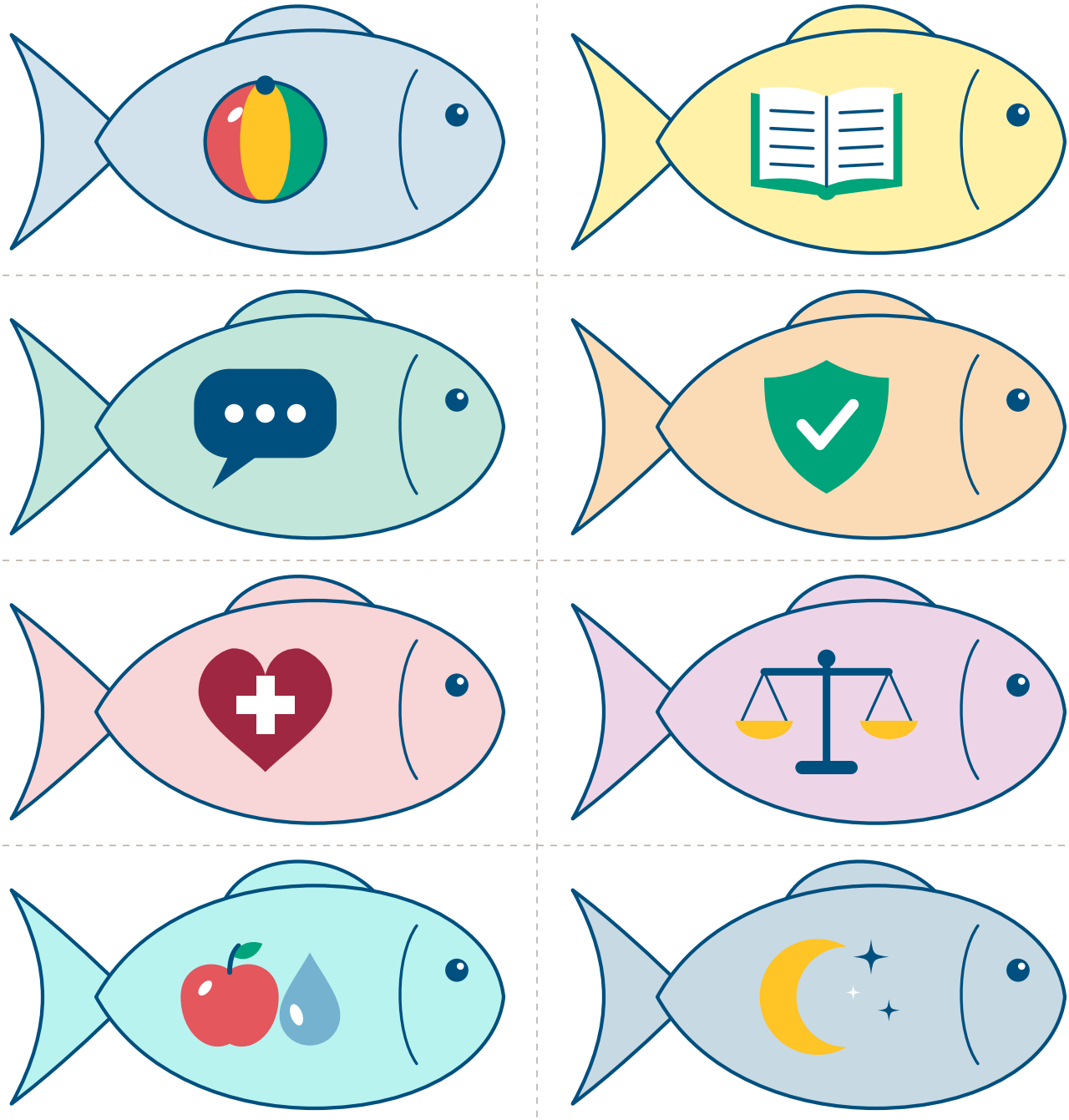


ANNEXE À IMPRIMER

La pêche aux droits des enfants — Rectos

L'illustration est l'indice ! Le nom du droit figure sur le verso correspondant.

Conseil d'impression : Imprimez à l'échelle de 100 %. Pour des poissons plus solides, utilisez du papier cartonné ou collez les découpages sur du carton.



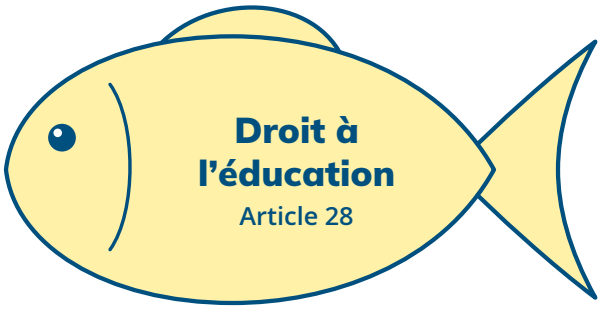
ANNEXE À IMPRIMER

La pêche aux droits des enfants — Versos

Découpez chaque poisson. Associez chaque verso au recto situé à la même position. Collez-les ou pliez-les ensemble avant d'y fixer un trombone.

Conseil d'impression : Imprimez à l'échelle de 100 %. Pour des poissons plus solides, utilisez du papier cartonné ou collez les découpages sur du carton.

















ANNEXE À IMPRIMER

Mes droits, ma voix ! — Briques de papier

Imprimez une brique par jeune. Les jeunes peuvent dessiner, écrire ou faire les deux. Découpez le long des lignes pointillées et affichez les briques ensemble.

MON DROIT : _____

Ce droit est important pour moi parce que…

_____

_____

_____

Vous pouvez aussi dessiner votre idée au lieu de l'écrire.

MON DROIT : _____

Ce droit est important pour moi parce que…

_____

_____

_____

Vous pouvez aussi dessiner votre idée au lieu de l'écrire.

Bonne Journée nationale de l'enfant !

equitas

éduquer. habiliter. changer.

equitas.org

